

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 644

présenté par

M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 32 BIS E

À la troisième phrase de l'alinéa 6, substituer à la référence :

« II »

le mot :

« article ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.